

18 AVRIL 2017 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA ROUTE CENTRE-EUROPE ATLANTIQUE, EN SAÔNE-ET-LOIRE LE 18 AVRIL 2017.

[Télécharger le .pdf](#)

LE PRÉSIDENT : Ma venue ici c'est l'engagement que j'avais pris avec le gouvernement de réaliser des travaux dans un délai très rapide, accéléré pour que cette RCEA, cette route qui est empruntée par de nombreux camions, 40 % de la circulation, puisse être sécurisée.

Il y a eu des accidents qui ont plusieurs fois interpellé par leur gravité, donc il était très important qu'en 2013 nous ayons ce plan qui se déroulait jusqu'en 2020. Il y aura une autre tranche ensuite pour que cette route puisse être sécurisée autant qu'il est possible.

Il y a donc dans le département de l'Allier une concession qui a été décidée, qui se met en place dans un délai très court, et ici des travaux sous la responsabilité de l'Etat mais avec la participation des collectivités, que je veux remercier.

Ce qui fait que pour cette route, qui est une route européenne, il y a donc des investissements importants qui ont été annoncés en 2013 et qui s'exécutent à un rythme, je l'ai dit, accéléré, durant toute cette période et au-delà même de 2017.

Mais ce que je voulais dire c'est que ces engagements qui ont été pris sont désormais irréversibles et cette route sera donc sécurisée à l'horizon 2020. Voilà pourquoi je tenais absolument à être ici.

Il y a encore quelques semaines des accidents très graves avaient pu être, hélas, constatés, et une nouvelle fois cette RCEA avait fait l'objet de beaucoup de communication. Il était nécessaire que je vienne dire que les engagements que j'avais pris se déroulent tel qu'ils étaient prévus. Merci.

Journaliste : Monsieur le Président, tout à l'heure on vous a parlé de la taxe poids lourds, puisqu'en fait la RCEA est gratuite, vous regrettez le fait qu'elle n'ait pas été mise en place ?

LE PRÉSIDENT : Ici, c'est vrai que nous avons une route qui pour l'essentiel est gratuite et qui explique d'ailleurs qu'elle est à ce point fréquentée notamment par les poids lourds. Il faudra reprendre cette idée, sûrement, mais elle doit être à ce moment-là bien pensée. Quand j'ai arrêté le projet de l'écotaxe, c'est parce que ceux qui m'avaient précédé n'avaient pas véritablement mis en place les procédures permettant son acceptation. On sait bien que toute cette affaire de tarification avait suscité, notamment en Bretagne, mais pas seulement en Bretagne, une large désapprobation.

Alors pour la compenser, j'avais introduit une taxe spécifique sur le gazole poids lourds, puisque finalement ceux qui empruntent cette route utilisent du carburant, donc il était assez légitime de leur faire payer davantage.

C'est ce qui nous a permis de compenser l'écotaxe qui n'a jamais été introduite. Merci beaucoup.